COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANCCAS

Mercredi 28 JUIN 2017 – CABOURG

<u>Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.</u>

Le Président ouvre la séance et présente les excuses d'un certain nombre de collègues retenus, soit par des obligations professionnelles, soit par des soucis de santé. Il fait état des excuses des anciens présidents et de madame Martinaux Présidente de l'UNCCAS. Il remercie Philippe Rysman et Yves Massart de leur présence aux rencontres.

<u>Rapport moral et rapport d'activités</u>

Le niveau des adhésions est comparable à celui de l'année dernière. On constate toujours un certain nombre de non renouvellements qu'il conviendrait d'analyser.

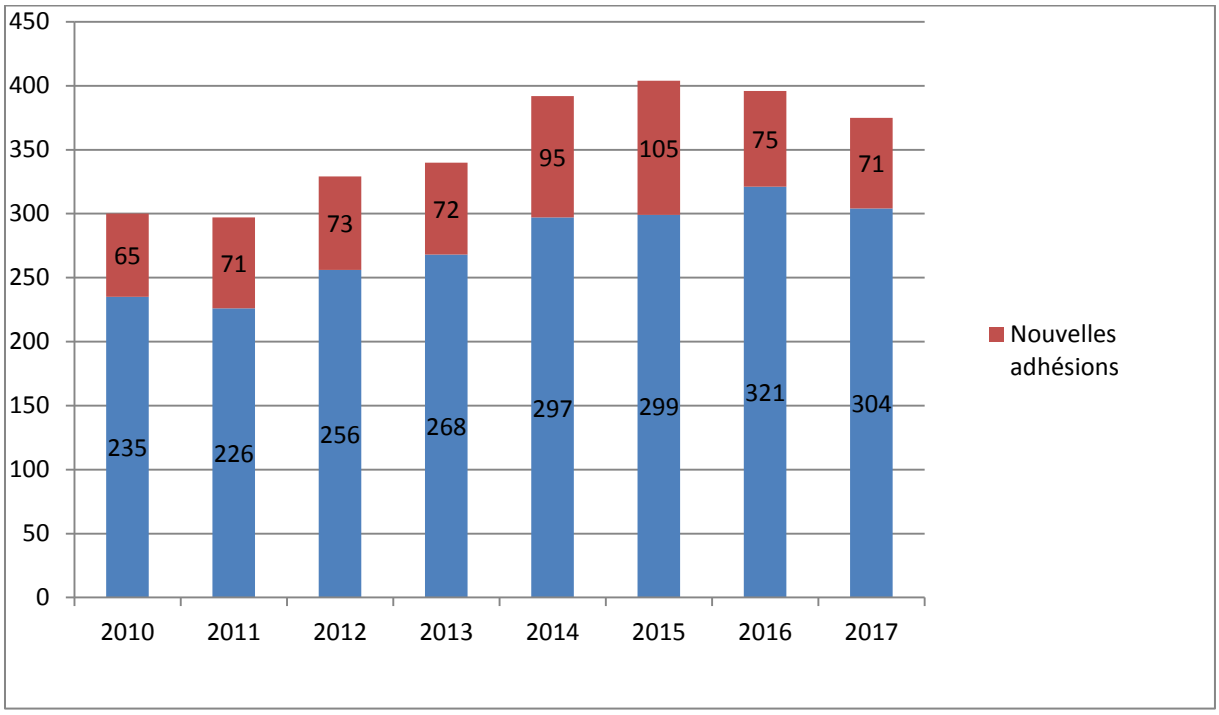

Le dynamisme des régions est inégal et le volume des adhérents est un révélateur de l'activité de chacune d'entre elles. D Guihomat insiste sur le rôle d'animateur des délégués régionaux. Il salue l'engagement des collègues qui ont organisé en 2016 des réunions régulières et des journées d'information, avec parfois l'appui des partenaires.

Il les encourage à poursuivre dans cette voie et à modéliser leurs actions, afin qu'elles puissent profiter au plus grand nombre.

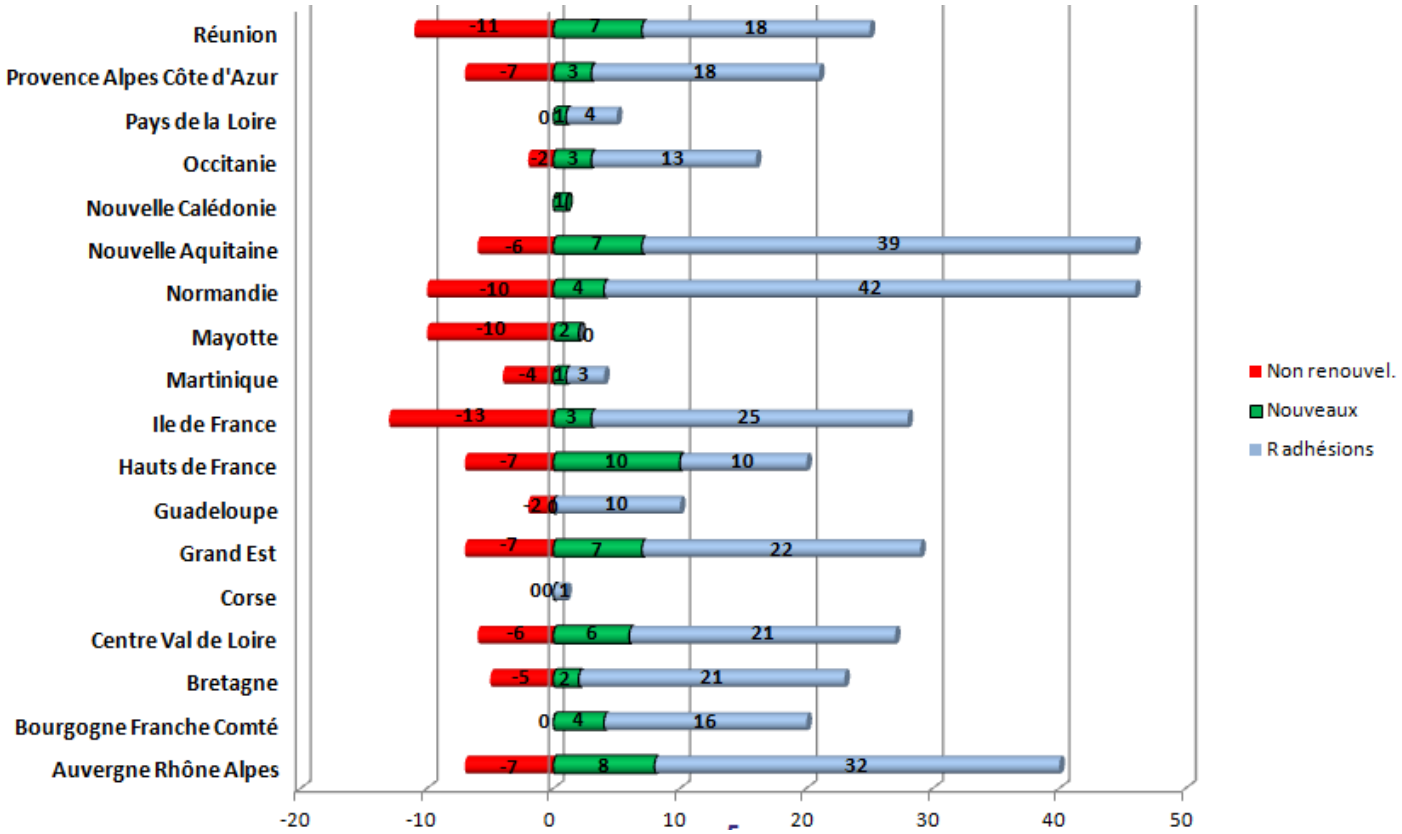

- Il rappelle la composition du bureau de l'association, ainsi que celle du conseil d'administration. Huit collègues siègent au CA de l'Unccas avec voix consultative.

Au sein du collège national, le mandat d'Isabelle Vatinel est à échéance. Un appel a été lancé auprès de tous les adhérents et aucune candidature n'a été reçue. Isabelle est candidate a sa propre succession. Elle est réélue à l'unanimité.

Le bureau sera élu lors du prochain CA, et il note que le poste de première Vice Présidente occupé par M Rigal devra être remplacé à la fin de l'année.

- Il indique que l'activité du forum est importante, mais que trop de questionnements restent sans aucune réponse de la part des adhérents

- L'ANCCAS a été présente au sein de plusieurs organismes et a participé aux travaux suivants en 2016/2017 :
    - ✓ Participation au Haut Conseil territorial du travail social
    - ✓ Participation à un groupe de travail sur les maisons de service public
    - ✓ Participation au congrès des SNDGS
    - ✓ Commission des Affaires sociales de l'AMF du 20 juin 2017
    - ✓ Table ronde – débat « Les enjeux de la précarité : quelle action sociale pour demain ? » organisée par EDENRED le 4 juillet 2017
    - ✓ Travail avec le Cabinet COMPAS sur les DOM-TOM
    - ✓ Travail avec l'INSEE sur l'ABS
    - ✓ Partenariats avec COALLIA – Endered – Weka – Icade
    - ✓ Contact avec l'ANDASS sur les Métropoles

<u>Bilan financier et cotisations 2018</u>

Philippe Maennel présente les comptes de l'année 2016. Les charges se sont élevées à 123 043 € et les recettes à 113 183 €, soit un déficit de 9.860 €. Il est proposé de reprendre ce déficit sur l'exercice 2017. Malgré des dépenses maitrisées (inférieures à 2015) ce résultat s'explique par un décalage et une baisse dans le versement des participations de nos partenaires. On constate toutefois une trésorerie importante en fin d'exercice : 138.645 €. Le Président souhaite un suivi plus régulier des conventions de partenariat et un développement de ces derniers, indispensable à l'équilibre financier de l'association.

Les cotisations sont maintenues à leur niveau actuel pour 2018, soit 46 € pour les A, 34 € pour les B et 22 € pour les C et les retraités.

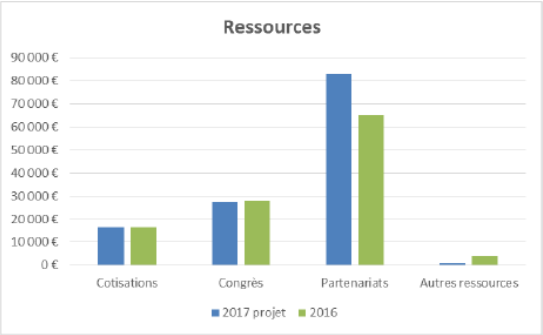

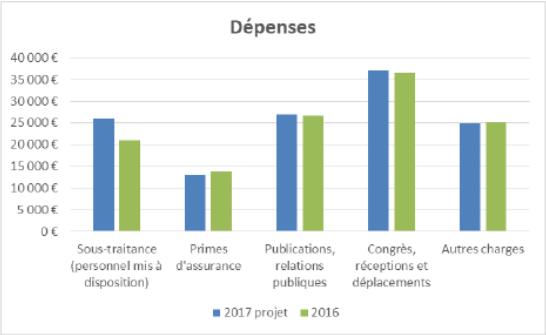

Ressources	2017 projet	2016
Cotisations	16 500 €	16 427 €
Congrès	27 500 €	27 680 €
Partenariats	83 000 €	64 950 €
Autres ressources	1 000 €	4 126 €
TOTAL	**128 000 €**	**113 183 €**

Dépenses	2017 projet	2016
Sous-traitance (personnel mis à disposition)	26 000 €	20 900 €
Primes d'assurance	13 000 €	13 778 €
Publications, relations publiques	27 000 €	26 689 €
Congrès, réceptions et déplacements	37 000 €	36 608 €
Autres charges	25 000 €	25 068 €
TOTAL	**128 000 €**	**123 043 €**

Le prévisionnel 2017 s'équilibre à 128 000 €. Le solde de trésorerie disponible au 31décembre 2016 s'élève à 138 645 €.

Rencontres 2018 et 2019

La ville choisie pour les rencontres 2018 sera dévoilée vendredi à la fin des travaux. Elles se tiendront les 6, 7 et 8 juin 2018

Pour 2019 un appel à candidature sera lancé

Projet Associatif

Le Président indique qu'il s'agit de réfléchir à l'avenir de l'association sur la base du cadre qui a été envoyé à tous les adhérents. L'ANCCAS doit apporter sa contribution dans les différents débats sur l'organisation territoriale, et doit se structurer pour répondre à ces objectifs.

JB Roy a été choisi pour travailler sur ce projet dont le contenu sera soumis au débat de la prochaine AG. Docteur en sociologie, Jean Baptiste connaît bien l'ANCCAS et son environnement et sera en capacité de rédiger le projet associatif.

JB ROY précise la méthode retenue et insiste sur la nécessité d'une rédaction commune avec le comité de pilotage. Le projet doit balayer tous les aspects de la vie de l'association (rôle du CA, des délégués régionaux, des partenaires, travail de communication, lien entre les réseaux…) et sur les outils (Lettre, forum, services aux adhérents..)

Le CA a désigné un comité de pilotage et le Président souhaite que des adhérents volontaires puissent rejoindre ce groupe.

Projet d'étude avec l'INET

C Paillard évoque la rencontre avec l'ANDASS autour de la problématique des métropoles. Plus largement l'étude proposée qui pourrait être conduite par l'Inet, pose le cadre de l'organisation territoriale de la République en matière d'action sociale.

L'ANCCAS doit faire entendre ses propositions sur le sujet, et partager sa réflexion avec d'autres réseaux. C'est sur la base d'une volonté commune ANCCAS/ANDDAS qu'un cahier des charges a été élaboré. Il doit permettre de dégager des pistes de travail communes.

L'AG de 2018 devra débattre des conclusions, qui enrichiront le projet associatif.

Application KI&KI

P Lespinasse présente le réseau KI &KI. Il précise qu'il s'agit d'un réseau privé dont les données seront sécurisées. Il sera en test durant une année pour les membres de l'ANCCAS. Toutes les informations touchant à la vie de l'association pourront être échangées, et Pierre se propose de jouer le rôle de modérateur. Les deux journées des rencontres seront l'occasion de faire connaître ce réseau, et d'inciter les collègues à y adhérer.

Intervention de Mutame Normandie

Emilie LEPLATOIS présente l'action de Mutame Normandie. Elle présente le rôle de cette mutuelle dédiée à la couverture santé des agents territoriaux. Elle précise le volet social et de prévention qui existe avec les CCAS de la région.

Mutame intervient pour des prestations d'aide à domicile, des services d'assistance et pour des aides financières aux adhérents en difficulté. La mutuelle assure des actions de prévention auprès des aides à domicile et conduit des actions ciblées (addictions, RPS..)

Elle peut aider les CCAS dans l'organisation de journées ou de conférences sur le thème de la santé.

Le Président clôt l'Assemblée Générale et remercie tous les adhérents pour leur participation